



Communiqué de Presse – Février 2019

Assemblée Générale Extraordinaire de l'ITRA à Milan, le 2 Février 2019.

L'ITRA fait évoluer ses statuts, pour mieux représenter la communauté des coureurs et organisateurs qu'elle rassemble, mais aussi pour être en adéquation avec sa nouvelle mission de partenaire technique de l'International Association of Athletics Federations (IAAF). Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Milan le samedi 2 février 2019, les représentants nationaux des coureurs et des organisateurs, les membres fondateurs ainsi que les représentants des fédérations nationales d'athlétisme membres de l'ITRA ont approuvé:

- Le budget définitif 2018
- le budget prévisionnel 2019
- Les nouveaux statuts de l'ITRA

Le quorum (243 voix) est atteint avec 303 voix représentées. Le résultat 2018 est approuvé à l'unanimité. Le budget prévisionnel 2019 est approuvé (une abstention). Le changement de statut est approuvé à l'unanimité. Pour les deux sujets soumis au vote, aucun vote « contre ».

Les chiffres clés :

L'ITRA rassemble chaque année de plus en plus d'organisateur et de coureurs qui font grandir la communauté internationale du trail-running:

- 87 200 comptes coureurs ITRA (vs 50 600 en 2017)*
- 8 500 coureurs membres ITRA (vs 6 200 en 2017)
- 1 700 comptes organisateurs (vs 1 300 en 2017)*
- 1 200 organisateurs membre ITRA (vs 1 000 en 2017)
- Plus de 2 300 assurances ITRA souscrites en 2018 (vs 1 094 en 2017)
- 5 000 courses enregistrées sur l'ITRA en 2018 (vs 4 000 in 2017).

**comptes gratuits et/ou dont l'adhésion a expiré.*

Bilan financier :

Le budget 2018, ainsi que le budget prévisionnel 2019 ont été approuvés.

Les revenus générés par les cotisations des coureurs et des organisateurs membres ont été plus importants que prévus. Les objectifs en terme de croissance ont été atteints voir dépassés, permettant ainsi à l'ITRA de pouvoir continuer à s'auto-financer de manière saine et durable.

Ce surplus va être réinvesti dans le site web et l'investissement amorti sur 3 ans. Pour satisfaire et remercier la communauté ITRA, un questionnaire a été envoyé à tous les coureurs abonnés à la mailing list de l'ITRA et une étude qualitative a été menée auprès des organisateurs afin d'orienter les développements informatiques à venir.

Un audit de l'offre reçue pour la refonte du site internet est en cours. Si cet audit est validé par le Comité Directeur de l'ITRA, les changements à venir auront pour but de faciliter la navigation des utilisateurs sur le site, qui se devra d'être plus interactif et responsive.

Il marquera un tournant majeur du développement de l'association, rendu possible grâce à la communauté de passionnés qui soutiennent l'ITRA chaque année depuis 2013.

Les nouveaux statuts de l'ITRA

Contexte de la modification des statuts :

Depuis deux ans les relations entre l'ITRA et l'IAAF se sont structurées. L'IAAF souhaite s'investir davantage dans le trail-running en restant l'interlocuteur principal des fédérations nationales d'athlétisme. L'ITRA, de son côté, souhaite rassembler tous les acteurs du trail-running, les organisateurs, les coureurs, mais aussi les associations nationales de trail-running, les circuits de courses, les marques...etc.

Dans ce contexte, l'ITRA a souhaité modifier ses statuts pour qu'ils soient en accord avec ses perspectives de développement. La catégorie « membres institutionnels » a été retirée des statuts et le rôle des représentants nationaux des coureurs et des organisateurs évolue, passant d'un mandat de 2 ans initialement à 4 ans, leur permettant ainsi une marge d'action plus importante. En tant qu'interlocuteurs principaux de leur pays, les représentants nationaux doivent informer leur communauté des actualités de l'ITRA et relayer au comité directeur ainsi qu'à l'équipe quotidienne de l'ITRA les problématiques nationales rencontrées pour trouver des solutions adaptées.

Les membres « fondateurs » sont renommés membres « permanents » et peuvent décider de se retirer du groupe initialement créé pour offrir leur place à une tierce personne choisie et co-optée par l'ensemble des membres permanents restants du groupe, afin de conserver la vision originelle du trail fondation de la création de l'ITRA.

Les nouveaux statuts de l'ITRA ont été approuvés par l'ensemble des personnes présentes physiquement et en ligne à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Cette approbation encourage les membres du comité directeur à démissionner avant les prochaines élections de Juin 2019, pour repartir sur un rythme d'élections tous les 4 ans, synchronisé avec les élections des représentants nationaux.

Consultez ici les nouveaux statuts de l'ITRA : [lien des statuts](#)

A Propos de l'ITRA

Née en Juillet 2013, l'ITRA (International Trail Running Association) a pour objectif de donner une voix aux acteurs du trail running afin de promouvoir ses fortes valeurs, sa diversité, la sécurité des courses et la santé des coureurs, de contribuer au développement du trail running et de favoriser le dialogue avec les institutions nationales ou internationales intéressées par ce sport.

CONTACT PRESSE :

Astrid RENET astrid.renet@itra.run (+41) 215 19 02 08